



Déclaration d'exercice d'activité d'agence de voyages sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale de manière temporaire et/ou occasionnelle ⁽¹⁾

La présente déclaration doit parvenir à Bruxelles Economie et Emploi dans les 15 jours suivant le premier déplacement sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. La présente déclaration peut être introduite par voie électronique ou par courrier à la poste. Dans les deux cas, l'envoi doit être fait en mode recommandé (= à la condition qu'il fournisse un accusé de réception par le destinataire).

Par voie électronique

Veillez envoyer le formulaire complété électroniquement à mpvivial@sprb.brussels

Les documents à joindre doivent être scannés et convertis en format pdf

Par courrier à la poste

Veillez envoyer le formulaire complété et les annexes à l'adresse suivante :

Service public régional de Bruxelles
Bruxelles Economie et Emploi - Service Economie
Marie-Pierre Vivier
Place Saint-Lazare 2
1035 Bruxelles

Pour plus d'informations

Marie-Pierre Vivier
T 02 800 33 31
mpvivial@sprb.brussels

Cette déclaration doit être renouvelée pour chaque année où le prestataire de services exerce sur ledit territoire son activité de manière temporaire et/ou occasionnelle.

L'ordonnance, l'arrêté ainsi que le présent formulaire sont téléchargeables sur le site de Bruxelles Economie Emploi (www.economie-emploi.brussels)

(1) Ordonnance du 22 avril 2010 portant statut des agences de voyage.
Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 27 septembre 2012 portant exécution de l'ordonnance du 22 avril 2010 portant statut des agences de voyage.

Dit formulier kan eveneens in het Nederlands worden aangevraagd.

1. Identification du déclarant

1.1. IDENTIFICATION DU DECLARANT

Avez-vous déjà introduit une déclaration d'exercice d'activité temporaire ou occasionnelle d'agence de voyages sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale ?

Oui Non

Le déclarant est une personne physique une personne morale

Le déclarant

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Dénomination _____

Exerce sous l'enseigne* _____

**si différente de la dénomination*

Forme juridique _____

Numéro d'entreprise

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Rue _____ N° _____ Boîte _____

Code postal _____ Localité _____

Pays _____

Téléphone _____ Fax _____

Courriel _____

1.2. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT

Coordonnées de la (des) personne(s) chargée(s) de la gestion journalière de l'entreprise

Prénom _____

Nom _____

Numéro d'entreprise

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Rue _____ N° _____ Boîte _____

Code postal _____ Localité _____

Pays _____

Téléphone _____ Fax _____

Courriel _____

1.3. IDENTIFICATION DU LIEU OU SERA/(EST) EXERCEE L'ACTIVITE D'AGENCE DE VOYAGES A TITRE TEMPORAIRE ET/OU OCCASIONNELLE

Nom de l'événement, foire, bourse (ou autre...) lors duquel l'activité sera exercée sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale :

Rue _____ N° _____ Boîte _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ Fax _____

Courriel _____

1.4. PERIODE DE PRESTATION SUR LE TERRITOIRE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Date de début de l'activité _____

Date de fin de l'activité _____

2. Liste des documents à joindre

1° une copie du ou des contrats d'assurance de responsabilité professionnelle du prestataire de services ;

2° la preuve de garanties suffisantes propres à assurer le respect des obligations du prestataire de services envers ses clients en cas d'insolvabilité financière.

3. Analyses statistiques et enquêtes de satisfaction

Acceptez-vous que vos coordonnées soient transmises aux tiers dûment mandatés par les autorités publiques à des fins d'analyses statistiques ou d'enquêtes de satisfaction en vue d'améliorer nos services?

Oui Non

4. Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné(e), nom _____

prénom(s) _____, fonction _____

agissant en qualité de représentant(e) légal(e) de l'agence _____

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire et ses annexes sont exacts et complets.

Je m'engage à respecter les dispositions de l'ordonnance de 22 avril 2010 portant statut des agences de voyages et de son arrêté d'exécution.

Je m'engage à fournir à la demande du fonctionnaire désigné par le Gouvernement les renseignements se rapportant à l'industrie du tourisme.

Pour l'agence

Nom et prénom du/de la représentant(e) légal(e) de l'agence _____

Fonction: _____

Fait à _____, le _____

Signature du/de la représentant(e) légal(e) de l'agence avec la mention « lu et approuvé »

--

5. Protection de la vie privée

En conformité avec la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (Règlement général sur la protection des données – RGPD), le traitement des données à caractère personnel relatives à votre demande est confié à Bruxelles Economie et Emploi en tant que responsable du traitement. Ces données sont traitées dans le cadre d'une mission d'intérêt public conformément aux dispositions de l'ordonnance du 22 avril 2010 portant statut des agences de voyages.

Les données personnelles exigées dans cette ordonnance seront traitées par Bruxelles Economie et Emploi dans le cadre spécifique de la demande et seront potentiellement utilisées à des fins statistiques.

Les personnes dont les données personnelles ont été communiquées peuvent à tout moment avoir accès à celles-ci, en obtenir copie dans un format lisible et couramment utilisé et en obtenir la rectification. Elles peuvent également envoyer une demande d'effacement des données. Bruxelles Economie et Emploi analysera cette demande au regard des finalités poursuivies. Elles seront informées de la suppression des données ou de la conservation de celles-ci. La conservation des données sera motivée par les motifs légitimes et impérieux qui devront prévaloir sur les intérêts, droits et libertés des personnes concernées. La durée de conservation des données personnelles est limitée à la durée nécessaire pour le traitement complet du dossier.

Toute demande doit être adressée à Bruxelles Economie et Emploi : Place Saint-Lazare 2 - 1035 Bruxelles.

Bruxelles Economie et Emploi ne transmet pas de données personnelles à des tiers sauf dans les cas prévus par la loi et, dans ce cas, elles sont transmises conformément à sa [Politique de Confidentialité](#). Les données sont susceptibles d'être utilisées ultérieurement à des fins statistiques de manière anonyme et en conformité avec les articles 99 à 104 de la loi du 30 juillet 2018.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter la [Politique de Confidentialité](#) de Bruxelles Economie Emploi et/ou contacter le DPO du Service Public Régional de Bruxelles (SPRB) à l'adresse mail dpo@sprb.brussels. En cas de plainte, vous pouvez soit contacter le service des plaintes du SPRB à l'adresse plaintes@sprb.brussels, soit contacter [l'Autorité de protection des données](#) .